

Cours transport de matière dangereuses cours proposé par le SFFN en collaboration avec l'ASTAG

Publique cible : Forestiers de cantonnement, chefs d'entreprises forestières, forestiers bûcherons, machinistes, débardeurs

Objectif du cours :

- Connaissent les prescriptions relatives à l'obligation s'instruction selon le chapitre 1.3 ADR
- Connaissent les prescriptions et dispositions relatives aux transports dans la limite libre
- Connaissent les risques et dangers liés à la manipulation de marchandises dangereuses
- Respectent les prescriptions relatives aux marchandises dangereuses et à la circulation
- Appliquent correctement les consignes de chargement et de déchargement
- Connaissent les consignes d'emballage applicables
- Sont en mesure d'évaluer et d'établir des documents de suivi pour les déchets spéciaux
- Savent prendre les mesures d'urgence correctes

Contenu du cours :

- ADR/SDR
- OMoD (ordonnance sur les mouvements de déchets)
- Comportement en cas d'urgence
- Consignes écrites

Durée : 1/2 jour

Lieu et date : 1^{er} avril 2026 de 7h30 à 12h00,
Centre forestier de la Montagne de Boudry, Rte des Chéseaux 9
à 2017 Boudry

Intervenants : MM. François Perrenoud de l'ASTAG.

Prix : Cours à charge des participants, CHF 55.- /participants

Nombre de Participants : Limité à 24 maximum

Equipement et Documentation : Habit de terrain, de quoi écrire, carnet attestation.

Information et Inscriptions : Via le [Formulaire en ligne](#) jusqu'au **13 mars 2026**
Une confirmation parviendra directement aux participants, précisant les modalités utiles.

Prochain cours : [Calendrier formations](#)